

## **PRIX NADAR 2019**

### **- règlement -**

#### **Article 1 - Définition du Prix**

Le Prix Nadar est organisé et décerné chaque année, depuis 1955, par l'association Gens d'images. Depuis sa création la Bibliothèque nationale de France est associée au Prix Nadar. En 2019, il récompensera un ouvrage de photographie **publié entre octobre 2018 et octobre 2019**.

Cet ouvrage peut être, entre autres : une monographie, un livre d'auteur, un catalogue d'exposition, un essai ou un livre de recherche historique, une collection de livres.

L'ouvrage primé se démarquera par :

- la singularité de son sujet et, la pertinence de ses choix éditoriaux,
- l'originalité de sa maquette qui rend le livre homogène et en cohérence avec son sujet,
- le soin apporté à sa fabrication – photogravure, impression, reliure...

#### **Article 2 - Critères de sélection**

L'ouvrage doit :

- être édité en France par un **éditeur français** (dont le siège social est en France),
- être tiré à **500 exemplaires minimum**,
- avoir fait l'objet du **dépôt légal** à la Bibliothèque nationale de France,
- ne pas être une réédition ou un livre d'artiste,

Un éditeur peut proposer plusieurs livres. L'éditeur lauréat en 2018 ne peut pas concourir. En cas de **coédition**, la participation pour moitié d'un éditeur français est nécessaire.

#### **Article 3 – Envoi des ouvrages**

Les livres doivent être déposés ou envoyés **au plus tard le 9 octobre 2019** minuit, en deux exemplaires à l'adresse ci-dessous. Chaque envoi doit être accompagné :

- d'un communiqué de presse et/ou présentation d'une dizaine de lignes de l'ouvrage,
- d'une présentation de la maison d'édition.

Ces éléments, imprimés et mis dans le paquet avec les livres, doivent également être envoyés en **version numérique**, accompagnés du visuel de la couverture de l'ouvrage (jpg ou png), à [prix-nadar@gensdimages.com](mailto:prix-nadar@gensdimages.com) avant le 9 octobre 2019 minuit.

Dans tous les cas, merci de bien **préciser l'adresse exacte en intégralité** sur le paquet :

Bibliothèque nationale de France – Site Richelieu  
**A l'attention de Sylvie Aubenas - Prix Nadar Gens d'images**  
**Département des estampes et de la photographie**  
58 rue de Richelieu 75002 Paris

## **Article 4 – Valorisation du livre primé**

Le livre lauréat est mis en avant par une campagne de presse conduite par Gens d'images en collaboration avec la BnF. Gens d'images met à disposition de l'éditeur lauréat autant de stickers « Prix Nadar » que de livres qui restent à vendre afin d'assurer la visibilité en librairie.

Une rencontre publique est organisée par Gens d'images autour du livre lauréat à Paris en novembre 2019.

Dix livres remarquables par le jury, incluant le lauréat, sont mis en avant à la librairie du Musée Nicéphore Niépce.

Tous les livres proposés sont déposés à la Bibliothèque nationale de France, au département des estampes et de la photographie, et à la bibliothèque du Musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône, où ils pourront être consultés.

## **Article 5 - Le jury**

Le jury est composé de spécialistes de la photographie et de l'édition.

Le coordinateur du Prix, un représentant du Département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France, et un représentant du lauréat de l'année précédente participent de droit au jury.

L'attribution du Prix se fait à majorité simple.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

**Tout acte de candidature implique l'acceptation du présent règlement.**

*Contact :*

*Aurélie Lacouchie,*

*Déléguée du Prix Nadar 2019*

*prix-nadar@gensdimages.com*